

# Prime Habitation Annexe 1 – Travaux de toiture



Ce document constitue une **annexe technique** en vue de réaliser le rapport de suivi.

Il doit être rempli par l'entrepreneur ou l'architecte ou l'ingénieur architecte ou le responsable PEB ou l'auditeur logement du projet de rénovation et remis au demandeur.

Une fois rempli, il doit être transmis à votre auditeur ou à l'administration.

☐ Accès à la profession pour les activités de la toiture et de l'étanchéité

Veuillez en conserver une copie.

Pour toutes informations relatives aux primes, rendez-vous à une permanence Info-Conseils Logement ou dans un Guichet Energie (voir la liste sur le site web) ou contactez l'administration : Département du Logement – Direction des Aides aux particuliers.

Téléphone: 081 33 22 55 ou 56 http://primeshabitation.wallonie.be

1. Référence de l'audit
N° audit : A
2. Conditions techniques
Conditions relatives à l'entrepreneur :
- L'entrepreneur doit être inscrit à la Banque Carrefour des Entreprises
- L'entrepreneur doit disposer de l'accès à la profession pour les activités de la toiture et de l'étanchéité (excepté pour la seule isolation thermique du toit)
Conditions relatives aux travaux :
- Pour les travaux d'isolation thermique du toit ou du plancher du grenier : la paroi doit être isolée de manière à atteindre un coefficient de transmission thermique maximal de la paroi U, inférieur ou égal à 0,20 W/m²K.
3. Coordonnées de l'entrepreneur ayant effectué les travaux
Numéro d'entreprise BE
Dénomination



# 4. Travaux

# 4.1. Factures concernées

Numéro	Date	Détail de la facture
	/ / /	
	/ / /	
	/ / /	
	/ / /	
	/ / /	
	/ / / /	



□ Oui□ Non

## Prime Habitation Annexe 1 - Toiture

! Attention, complétez les champs du point 4.2 au 4.5 par « bloc » toiture.

Par « bloc » toiture, on entend un ensemble d'éléments de type couverture, charpente et dispositif de collecte d'eau pluviale constituant une toiture. Le « bloc » toiture à décrire est donc soit : une toiture à deux versants, une toiture à un versant ou une toiture plate.

		cement de la couverture de toiture?			
⊔ U	on ui	, m² remplacés			
4.3.Ap	propr	iation de la charpente ?			
□ No	on ui				
4.4. Re	mplac	cement des dispositifs de collecte d'ea	u pluviale ?		
	on ui				
4.5. Pla	aceme	ent d'une isolation ?			
□ No □ Oo Descrip	ui	de la paroi mise en œuvre, <b>couche pa</b> r	couche, depuis l'	extérieur (haut d	lu tableau) vers l'intérieur (ba
□ Oı Descrip tableaı	ui ption o <b>u)</b> , en diteur	de la paroi mise en œuvre, <b>couche par</b> ce compris les isolants, les lames d'air se basera sur ce descriptif pour l'end	, les panneaux (bois coder dans le rappo	s, plaques de plâtr ort de suivi pour	re, sous-toiture, etc). recalculer le montant du subs
□ Oı Descrip tableaı	ption on the ption of the ption	de la paroi mise en œuvre, <b>couche par</b> ce compris les isolants, les lames d'air se basera sur ce descriptif pour l'end	, les panneaux (bois coder dans le rappo Épaisseur	s, plaques de plâtr	re, sous-toiture, etc). recalculer le montant du subs  Couche continue ? (2)
□ Ou Descrip tableau	ui ption ou), en diteur	de la paroi mise en œuvre, <b>couche par</b> ce compris les isolants, les lames d'air se basera sur ce descriptif pour l'end	Épaisseur	s, plaques de plâtr ort de suivi pour Lambda	re, sous-toiture, etc). recalculer le montant du subs  Couche continue ? (2)  Oui Non
□ Ou Descrip ableau	ption cu), enditeur	de la paroi mise en œuvre, <b>couche par</b> ce compris les isolants, les lames d'air se basera sur ce descriptif pour l'end	Épaisseur  cm cm	s, plaques de plâtr ort de suivi pour Lambda	re, sous-toiture, etc). recalculer le montant du subs  Couche continue ? (2)  Oui Non Oui Non
□ Ou Descrip ableau	ui ption ou), en diteur	de la paroi mise en œuvre, <b>couche par</b> ce compris les isolants, les lames d'air se basera sur ce descriptif pour l'end	Épaisseur	s, plaques de plâtr ort de suivi pour Lambda	re, sous-toiture, etc). recalculer le montant du subs  Couche continue ? (2)  Oui Non Oui Non
□ Ou Descrip ableau	ption of the ption	de la paroi mise en œuvre, <b>couche par</b> ce compris les isolants, les lames d'air se basera sur ce descriptif pour l'end	Épaisseur  cm cm cm	s, plaques de plâtr ort de suivi pour Lambda	Couche continue ? (2)  Oui Non Oui Non Oui Non
□ Ou Descrip ableau	ption output on the ption of th	de la paroi mise en œuvre, <b>couche par</b> ce compris les isolants, les lames d'air se basera sur ce descriptif pour l'end	Épaisseur  cm cm cm cm cm	s, plaques de plâtr ort de suivi pour Lambda	Couche continue ? (2)  Oui Non Oui Non Oui Non Oui Non
□ Ou Descrip ableau	ption of the ption	de la paroi mise en œuvre, <b>couche par</b> ce compris les isolants, les lames d'air se basera sur ce descriptif pour l'end	Épaisseur  cm cm cm cm cm cm	s, plaques de plâtr ort de suivi pour Lambda	Couche continue ? (2)  Oui Non Oui Non Oui Non Oui Non Oui Non
□ Ou Descrip ableau	ption of u), enditeur  N° 1 2 3 4 5 6	de la paroi mise en œuvre, <b>couche par</b> ce compris les isolants, les lames d'air se basera sur ce descriptif pour l'end	Épaisseur  cm	s, plaques de plâtr ort de suivi pour Lambda	Couche continue ? (2)  Oui Non
□ Ou Descrip tableau	ption of u), enditeur  N°  1 2 3 4 5 6 7	de la paroi mise en œuvre, <b>couche par</b> ce compris les isolants, les lames d'air se basera sur ce descriptif pour l'end	Épaisseur  — cm — c	s, plaques de plâtr ort de suivi pour Lambda	Couche continue ? (2)  Oui Non

Inconnu (l'auditeur pourrait demander des compléments d'information lors de l'encodage du rapport de suivi)



#### Prime Habitation Annexe 1 - Toiture

allonie		Annexe 1 - I oitu	re				
oc toitur Snomina	e 2 tion selon l'audit logement :						
omina	aon scion i addit logement .						
. Rempla	cement de la couverture de toiture ?						
Non Oui	, m² remplacés						
Approp	riation de la charpente ?						
Non Oui							
. Rempla	cement des dispositifs de collecte d'ea	ıu pluviale ?					
Non							
Oui							
Placeme	ent d'une isolation ?						
Non Oui	,m²						
	de la paroi mise en œuvre, <b>couche pa</b>						
	n ce compris les isolants, les lames d'air se basera sur ce descriptif pour l'en						
	EXTERIEUR		·				
N°	Description du matériau	Épaisseur	Lambda (1)		Couche	e con (2)	tinue ?
1		cm	( · )		Oui		Non
2		cm			Oui		Non
3		cm			Oui		Non
4		cm			Oui		Non
5		cm			Oui		Non
6		cm		$\perp \sqsubseteq$	Oui	<u> </u>	Non
7		cm		╽	Oui	_ <u>_</u> _	Non
8		cm			Oui		Non
9		cm		무	Oui		Non
10	INTERIEUR	cm			Oui		Non
(2) A titr	ralement défavorable pour le calcul du subside. re d'exemple, un isolant ou de l'air entre chevrons plaques de plâtre de finition ou un isolant qui cou n de la paroi et valeur U identique aux r Oui Non	vre seul la totalité de la s ecommandations du	surface de la paroi sont du rapport d'audit?				
ablie selor	ıtériaux isolants mis en œuvre dans ce∃ n la norme NBN EN 16785-2 ? Oui	bloc toiture présente	ent chacun une tene	eur bi	osource	èe de	plus de 70
	Non	1					
	Inconnu (l'auditeur pourrait demander d	tes compléments d'	intormation lors de l	ľenco	dage d	lu rap	port de sui



## Prime Habitation Annexe 1 - Toiture

.R	emplacer	nent de la couverture de toiture?					
	lon Dui	, m² remplacés					
A	ppropriat	ion de la charpente ?					
	lon Dui						
Re	emplacer	nent des dispositifs de collecte d'ea	u pluviale ?				
	Ion Dui						
. PI	acement	d'une isolation ?					
	lon Dui	,					
lea	<b>iu)</b> , en ce	la paroi mise en œuvre, <b>couche par</b> compris les isolants, les lames d'air basera sur ce descriptif pour l'end	, les panneaux (bois	s, plaques de plâtre	e, sous	-toiture,	etc).
aι	iditedi se	The second can be accompanied as a second	Jouer dans to tappe	ort do odrvi podr i	lecalcu	iler ie ri	ioniani uu
au	EX	TERIEUR	··	· 			
au			Épaisseur	Lambda (1)	С	ouche (	continue ? 2)
au	N° 1	TERIEUR	Épaisseur cm	Lambda	C	ouche ( ( Oui	continue ? 2)
au	N° 1 2	TERIEUR	Épaisseur cm cm	Lambda	C	ouche ( Oui Oui	continue ? 2) Non Non
au	N° 1 2 3	TERIEUR	Épaisseur cm cm	Lambda	C	ouche ( Oui Oui Oui	continue ? 2)  Non Non Non
au	N° 1 2 3 4	TERIEUR	Épaisseur cm cm cm	Lambda	C	ouche ( Oui Oui Oui Oui	continue ? 2)  Non Non Non Non
au	N° 1 2 3 4 5 5	TERIEUR	Épaisseur cm cm cm cm	Lambda	C	ouche ( Oui Oui Oui Oui Oui	continue ? 2)  Non Non Non Non Non
au	N° 1 2 3 4 5 6	TERIEUR	Épaisseur cm cm cm cm cm cm	Lambda	C	ouche ( Oui Oui Oui Oui Oui Oui	continue ? 2) Non Non Non Non Non Non
au	N° 1 2 3 4 5 5	TERIEUR	Épaisseur cm cm cm cm	Lambda	C	ouche ( Oui Oui Oui Oui Oui	continue ? 2)  Non Non Non Non Non
au	N° 1 2 3 4 5 6 7	TERIEUR	Épaisseur  cm cm cm cm cm cm cm	Lambda	C	ouche ( Oui	continue ? 2)  Non Non Non Non Non Non Non
au	N° 1 2 3 4 5 6 7 8	TERIEUR	Épaisseur cm cm cm cm cm cm cm cm cm	Lambda	C	ouche ( Oui	continue ? 2)  Non Non Non Non Non Non Non Non Non No
au	N°  1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	TERIEUR	Épaisseur  cm	Lambda	C	Ouche ( Oui Oui Oui Oui Oui Oui Oui	continue ? 2)  Non Non Non Non Non Non Non Non Non No
(1)	N°  1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 IN La valeu Si l'entre générale À titre d Des place	TERIEUR  Description du matériau  TERIEUR  TLambda, exprimée en W/mK, ne concerne q preneur ne connait pas la valeur lambda d'un ment défavorable pour le calcul du subside. lexemple, un isolant ou de l'air entre chevrons ques de plâtre de finition ou un isolant qui couve la paroi et valeur U identique aux re	Épaisseur  cm	Lambda (1)  ra utiliser une valeur pa	C	Ouche ( Oui	Continue ? 2)  Non Non Non Non Non Non Non Non Non No

Inconnu (l'auditeur pourrait demander des compléments d'information lors de l'encodage du rapport de suivi)

# Prime Habitation Annexe 1 - Toiture



5. Documents à joindre	
☐ Factures	
☐ Photos démontrant l'effectivité des travaux	
	ure de l'entrepreneur ou de l'Architecte ou de l'Ingénieu ou de l'Auditeur logement du projet de rénovation
Je soussigné : Nom	Prénom
Fonction	
	te annexe technique sont exactes ; ation peut, dans un délai de cinq ans à compter de la liquidation du montant ations fournies et réclamer, le cas échéant, le remboursement de celui-ci
Signature	
Date	



#### 7. Protection de la vie privée

Conformément à la réglementation en matière de protection des données<sup>1</sup> ainsi qu'aux dispositions légales relatives aux Primes Habitation<sup>2</sup>, les données à caractère personnel nécessaires seront traitées par la Direction des Aides aux particuliers (ci-après DAP) du Service public de Wallonie Territoire, Logement, Patrimoine, Energie, en vue de l'examen de la demande de prime Habitation.

Par ailleurs, les données à caractère personnel pourront être également traitées par la Direction du Logement privé, de l'Information et du Contrôle (ci-après DLPIC) du Service public de Wallonie Territoire, Logement, Patrimoine, Energie afin éventuellement d'examiner recours introduits par le demandeur de prime et/ou dans le cadre d'un contrôle de l'audit<sup>3</sup>.

Ces données ne seront ni vendues ni utilisées à des fins de marketing ni communiquées à des tiers à l'exception de notre conseil juridique en cas de procédure judiciaire. Ces données seront conservées aussi longtemps que nécessaire pour assurer les finalités susmentionnées.

Vous pouvez, dans certains cas spécifiques, rectifier, limiter ou vous opposer au traitement. Pour ce faire, veuillez en faire la demande :

- Soit par courrier postal: Rue des Brigades d'Irlande 1, 5100 JAMBES,
- Soit par mail: primeshabitation@spw.wallonie.be

Sur demande via <u>formulaire</u> disponible sur l'ABC des démarches du Portail de la Wallonie (<a href="http://www.wallonie.be/demarches/138958-acceder-a-mes-donnees-personnelles">http://www.wallonie.be/demarches/138958-acceder-a-mes-donnees-personnelles</a>), vous pouvez avoir accès à vos données ou obtenir de l'information sur un traitement qui vous concerne. Le Délégué à la protection des données du Service public de Wallonie (Place de la Wallonie, 1 à 5100 Jambes - <u>protectiondesdonnees@spw.wallonie.be</u>) en assurera le suivi.

Pour plus d'information sur la protection des données à caractère personnel et vos droits, rendez-vous sur le Portail de la Wallonie (<a href="http://www.wallonie.be/">http://www.wallonie.be/</a>).

Enfin, si dans le mois de votre demande, vous n'avez aucune réaction du Service public de Wallonie, vous pouvez contacter l'Autorité de protection des données pour introduire une réclamation :

- Soit par courrier : 35, Rue de la Presse à 1000 Bruxelles,
- Soit par mail: <a href="mailto:contact@apd-gba.be">contact@apd-gba.be</a>.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données et abrogeant la Directive 95/46/CE (Règlement général sur la Protection des données)

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Code wallon de l'Habitation durable

Arrêté du Gouvernement wallon du 4 avril 2019 instaurant un régime de primes pour la réalisation d'un audit, de ses rapports de suivi des travaux et des investissements économiseurs d'énergie et de rénovation d'un logement

Arrêté ministériel du 27 mai 2019 portant exécution de l'arrêté du Gouvernement wallon susmentionné

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Arrêté du Gouvernement wallon du 4 avril 2019 relatif à l'audit logement, art. 36 et s.